



Bonjour Staff, merci pour votre confiance. Voici votre e-revue juridique hebdomadaire 100% profilée selon les secteurs suivants :

- Audiovisuel & Cinéma
- Presse & Edition
- Propriété intellectuelle
- Publicité & Marketing
- Numérique & E-commerce
- Image & Photographie
- Données personnelles
- Spectacles vivants

Avec votre accès, vous bénéficiez des services Premium suivants : i) Licence de reproduction de 15 articles / mois sur tous vos supports ; ii) Questions / Réponses juridiques gratuites ; iii) Avocat ? votre référencement sur [Lexsider.com](https://www.lexsider.com) et mise en relation client gratuite.

Merci à tous nos abonnés, récents ou plus anciens qui nous suivent : Europacorp / ARTE TV / Lagardère Active / Groupe La Poste / INA / Ouest France / Vinted....

Bonne lecture. La Rédaction

Audiovisuel | Cinéma

Lecture d'une correspondance sur les ondes : atteinte à la vie privée

Une Radio peut engager sa responsabilité civile et pénale en procédant à la lecture sur les ondes, d'une correspondance privée, en dehors de tout débat d'intérêt général. L'Etat peut également être condamné par la CEDH lorsqu'il n'assure pas une protection suffisante de ses concitoyens.

Lire

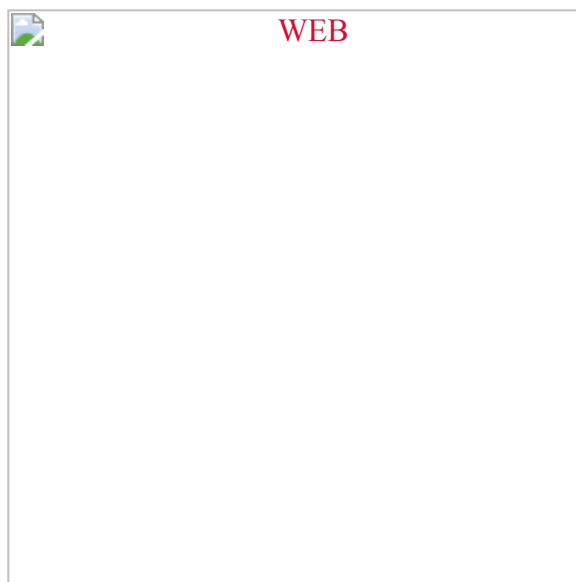


Presse | Edition

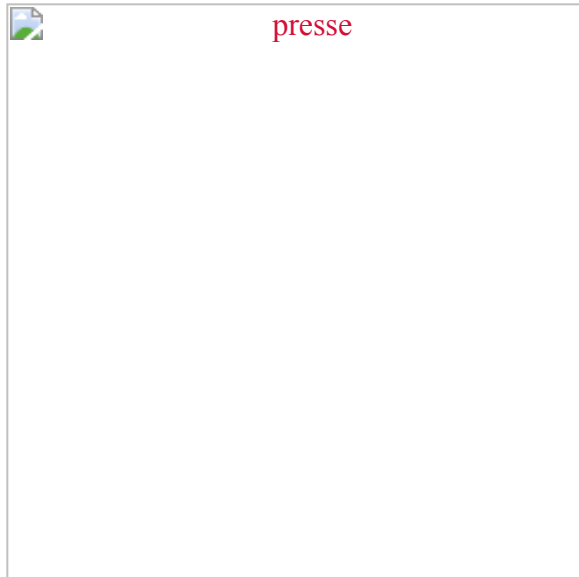
Lutte contre les propos haineux en ligne : censure du Conseil constitutionnel

Par sa Décision n° 2020-801 DC du 18 juin 2020 le Conseil constitutionnel a censuré de nombreuses dispositions de la Loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet. Le Conseil a censuré des dispositions portant à la liberté d'expression des atteintes

Lire



Neutralité des diffuseurs de presse



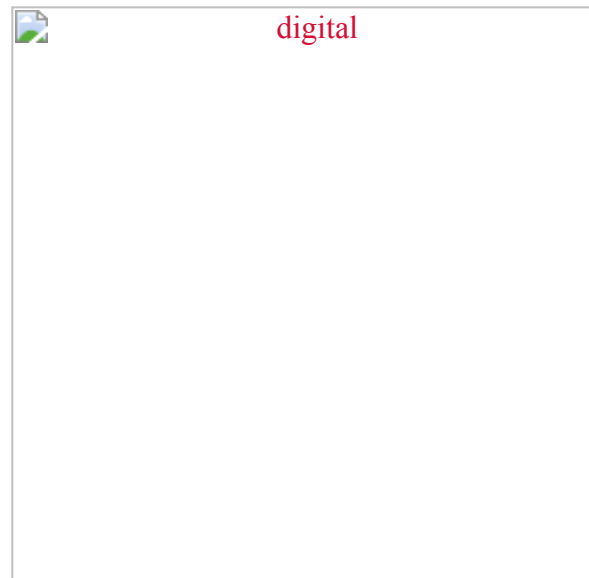
En application du principe de neutralité, les diffuseurs de presse sont à l'abri des poursuites en cas de publication de couvertures de presse attentatoires aux droits des tiers.

Lire

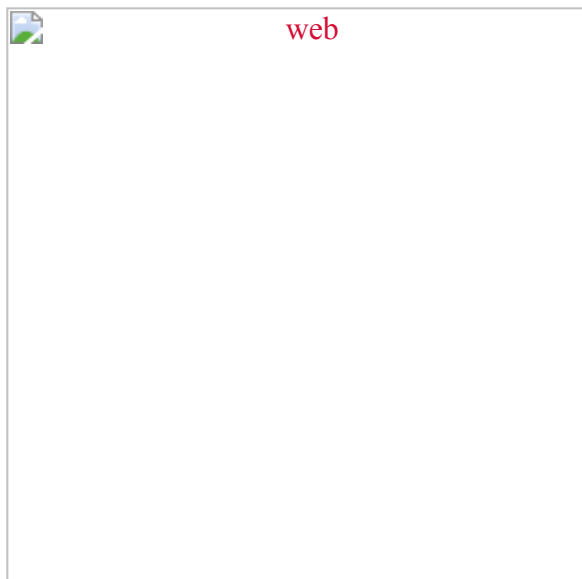
Contestation de crimes contre l'humanité sur Twitter

La contestation de crimes contre l'humanité est caractérisée même si elle est présentée sous forme déguisée ou dubitative ou encore par voie d'insinuation, de sorte que la minoration outrancière de tels crimes, entre dans les prévisions de l'article 24 bis de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

Lire



Contrat de rédacteur-éditeur requalifié



Attention à ne pas abuser du contrat de pignage afin de pourvoir durablement à un besoin permanent de l'employeur. Le risque de requalification en CDI est alors maximal.

Lire

Propriété intellectuelle

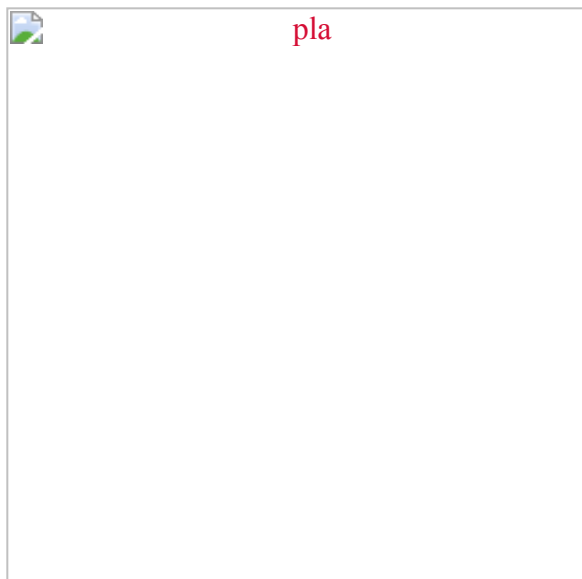
Garantie sur l'authenticité d'une oeuvre d'art

Une association en charge du catalogue raisonné d'un artiste, consultée sur l'authenticité d'une oeuvre attribuée à l'artiste, peut changer d'avis sans avoir à indemniser les acheteurs. Les acheteurs lésés, qui ont revendu l'oeuvre en la pensant non authentique,

Lire



Artiste décédé : obligation de restitution du galeriste



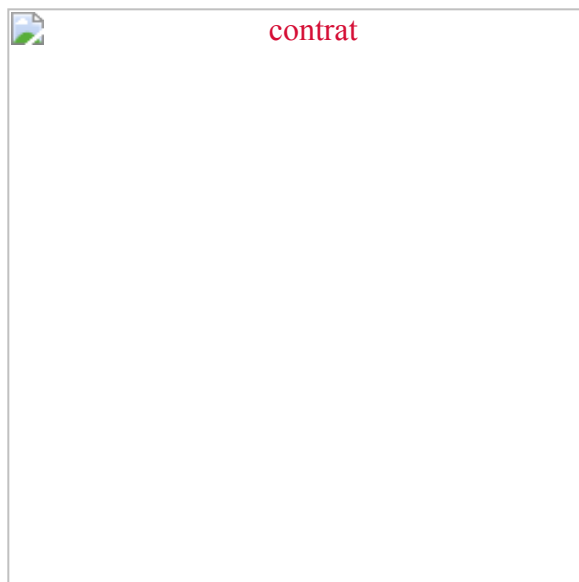
Les relations entre l'artiste et son galeriste doivent impérativement être encadrées par un contrat de dépôt, auquel cas, les parties s'exposent à de multiples actions en revendication de la part des héritiers.

Lire

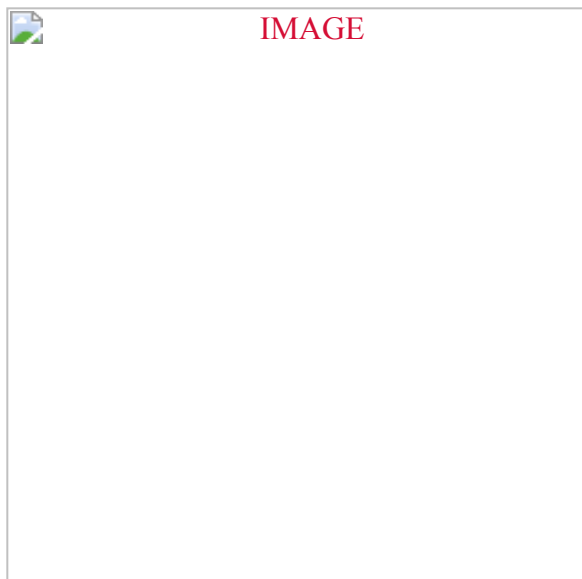
Fresques murales : contester un refus du Maire

Dès lors que des fresques murales ne sont pas particulièrement visibles, il est possible d'annuler le refus de leur apposition par le Maire de la commune. En l'espèce, le maire n'a pas été en droit de considérer que le projet litigieux méconnaissait les dispositions du règlement du Plan Local d'urbanisme.

Lire



Œuvres abîmées : responsabilité des sociétés de ventes aux enchères



La maison de vente aux enchères qui prend en dépôt les œuvres des vendeurs est débitrice à leur égard d'une obligation de sécurité. Toute détérioration des œuvres, y compris lors de leur déballage / emballage emporte droit à indemnisation.

Lire

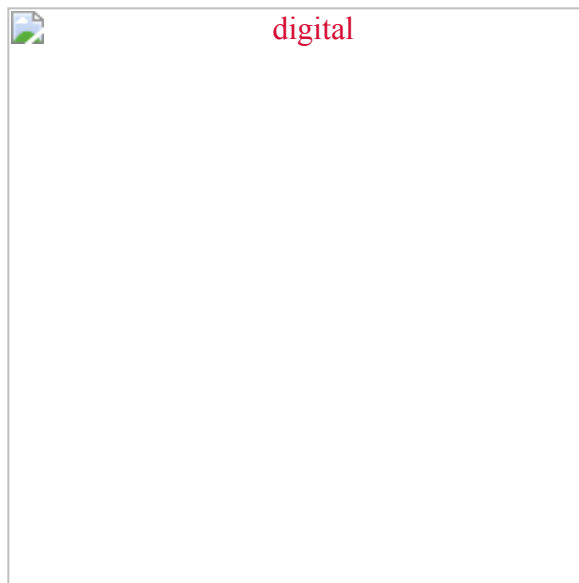
Publicité | Marketing

Google Ads : interdiction des publicités " sensationnelles "

Thématique : Internet | Informatique,
Liens promotionnels, Publicité | Marketing,
Publicité électronique

Nous avons tous constaté ces liens publicitaires cocasses dits "pièges à clics" présentant des recettes miracles, des faits inouïs ou des remèdes incongrus. Ces publicités seront bientôt interdites par Google Ads. En effet, à compter du 15 juillet 2020, Google mettra à jour son Règlement sur les déclarations trompeuses pour y inclure

Lire

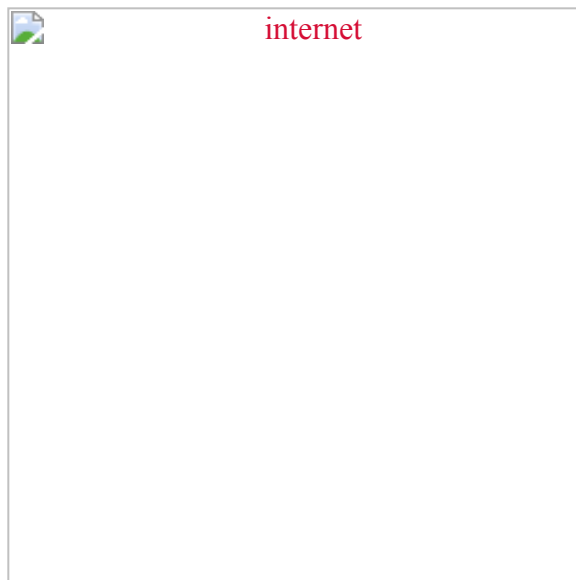


Numérique | E-commerce

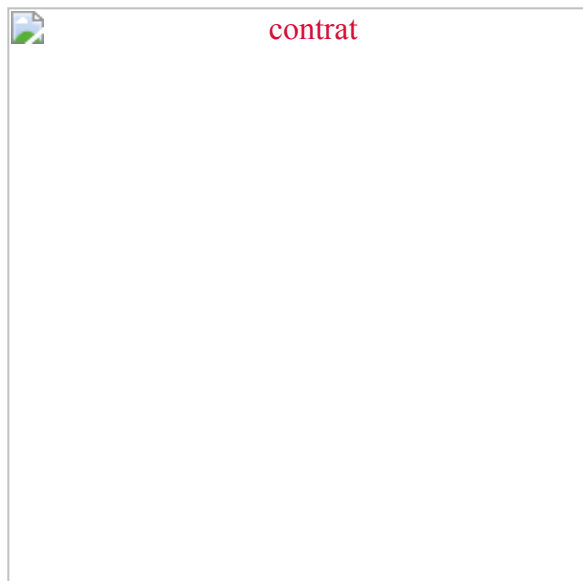
Nullité du contrat de commande de site internet

Le procès-verbal de réception d'un site internet n'a pas de valeur juridique s'il ne sert que de prétexte pour mettre en route la facturation mensuelle par le prestataire. Les dysfonctionnements persistants d'un site internet justifient la nullité du contrat conclu

Lire



Sanction de 50 millions d'euros contre Google confirmée



Le Conseil d'État a confirmé la sanction de 50 millions d'euros prononcée contre Google LLC par la CNIL (délibération n° SAN-2019-001 du 21 janvier 2019). En cause, le manque de transparence de Google LLC, l'absence de collecte d'un consentement éclairé et des transferts transfrontaliers de données personnelles vers l'Irlande, sans désignation de chef de file.

Lire

Cookies Wall : la CNIL censurée par le Conseil d'Etat

Le « cookie wall » est la pratique consistant à bloquer l'accès à un site web ou à une application mobile pour qui ne consent pas à être suivi. L'interdiction générale et absolue des « cookie wall » par la CNIL est illégale.

Lire

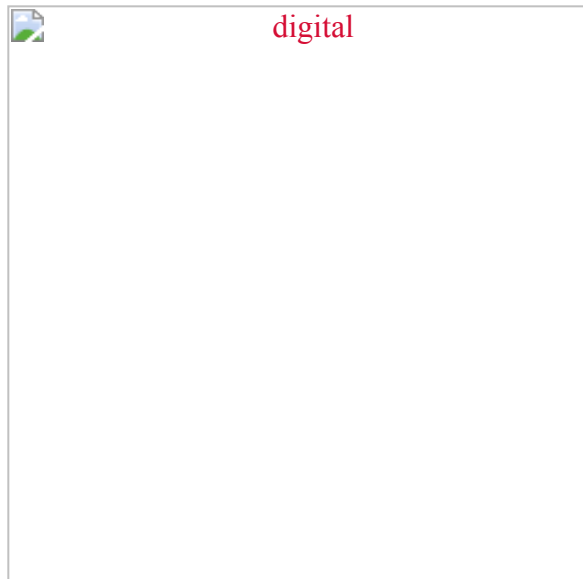
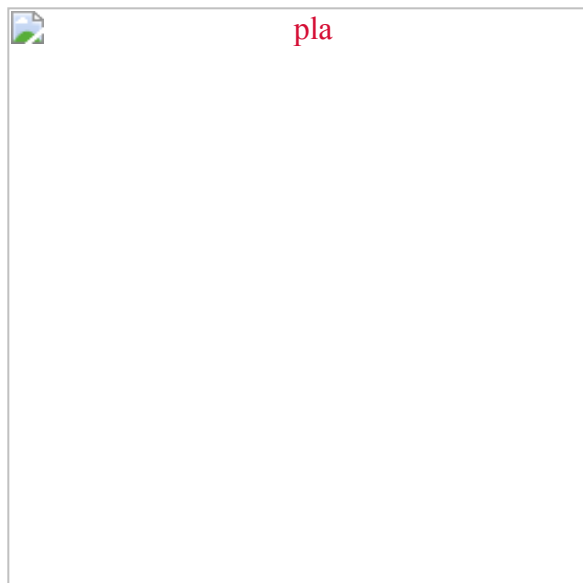


Image | Photographie

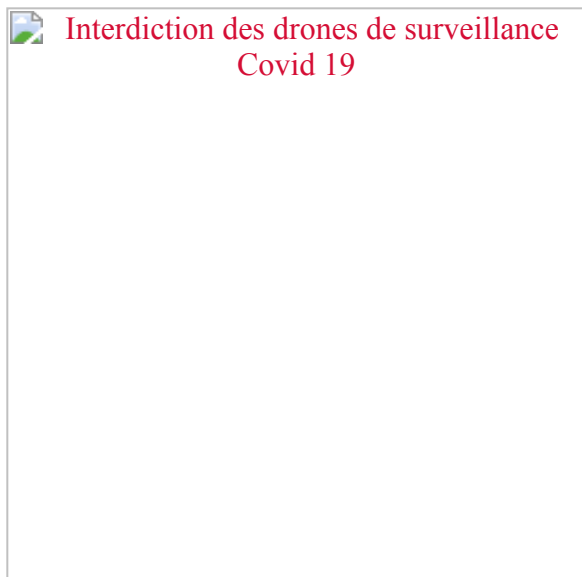
Images de Street View : légales et recevables

Les photographies extraites du site " Google-Street View " sont recevables et leurs dates peuvent être prises en considération comme ayant valeur certaine. En défense d'une action en responsabilité pour défaut d'entretien d'une route, le département de Saône-et-Loire

Lire



Interdiction des drones de surveillance Covid 19



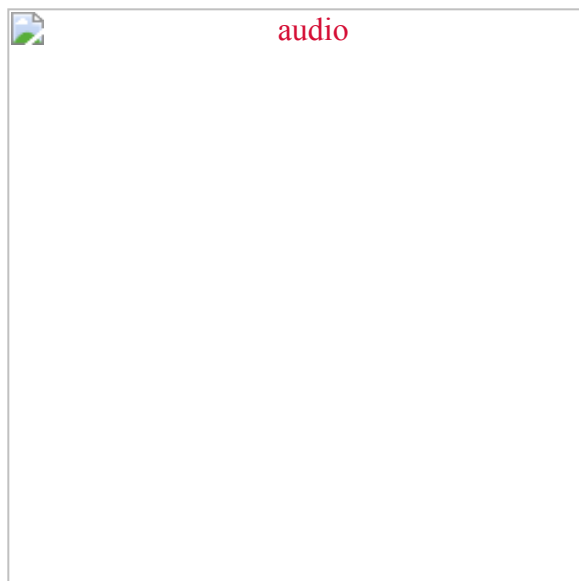
Le Conseil d'Etat a tranché : l'Etat est enjoint de cesser de procéder aux mesures de surveillance par drone, du respect (à Paris) des règles de sécurité sanitaire applicables à la période de déconfinement tant qu'il n'aura pas apporté de garanties supplémentaires sur le volet de la protection des données personnelles.

Lire

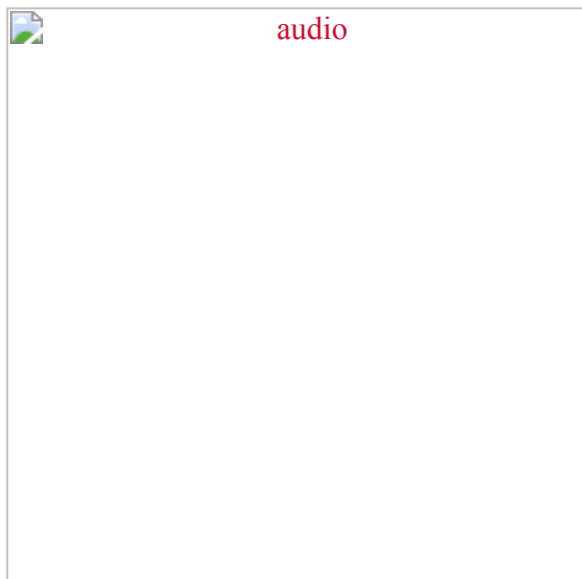
Droit à l'image : la complaisance limite le préjudice

Cristina Córdula, l'ancienne mannequin brésilienne devenue animatrice de télévision et styliste, a obtenu la condamnation d'un titre de presse people pour atteinte à son droit à l'image.

Lire



Affaire Monica Bellucci



L'actrice Monica Belluci a obtenu 8 000 euros de dommages et intérêts pour atteinte à son droit à l'image et à sa vie privée contre Voici.fr. L'article titré « Monica Belluci a retrouvé l'amour à 54 ans ! » avait révélé l'identité de son compagnon, ainsi que la différence d'âge existante entre eux (de 18 ans son cadet).

Lire

Données personnelles | RGDP

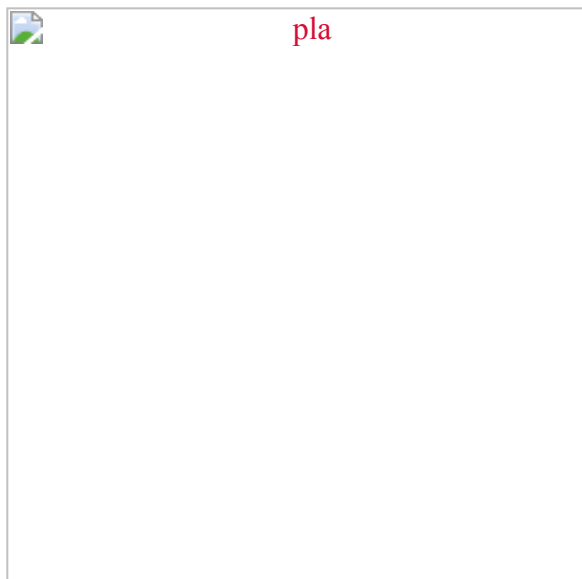
Droit d'accès à un dossier médical complet

En cas de refus de transmission d'un dossier médical complet, le patient est en droit de saisir la CNIL. La CNIL ne peut toutefois pas être condamnée si elle accomplit toutes les diligences nécessaires auprès du praticien.

Lire



Fichiers des personnes recherchées : 15 refus d'accès



L'accès au fichier des personnes recherchées (FPR) en tant qu'il concerne la sûreté de l'Etat n'est pas accessible aux personnes fichées (sauf exception). Par une quinzaine de décisions, le Conseil d'Etat a refusé d'annuler les décisions du ministre de l'intérieur de refuser l'accès au FPR. A ce titre, les séances réunissant le ministre de l'intérieur et la

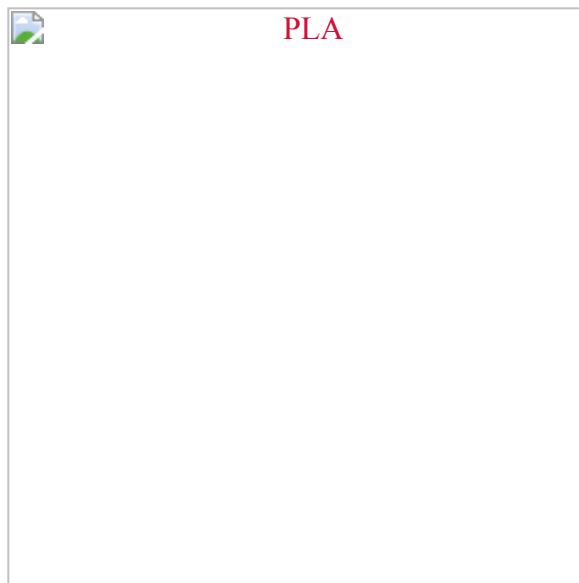
Lire

Spectacles vivants

Modalités de calcul des cachets intermittents

Intermittents : attention à parfaitement calculer vos cachets sous peine de redressement par Pôle emploi en cas d'attributions abusives d'ARE.

Lire



Accident de travail de l'Artiste : un périmètre élargi



spectacles

Les artistes de rue et spécialement ceux du festival d'Avignon bénéficient d'une protection étendue en cas d'accident du travail.

Lire

Contrats à Télécharger



[Unsubscribe](#) | [Manage subscription](#)

ACTOBA | 4 rue Froissart 75003 PARIS 01.44.01.52.51

Questions / Réponses juridiques de la semaine